



SECTION ECT LYON - VALENCE - ST ETIENNE

2 rue Claudius Collonge 69002 LYON  
Tel PTT 04 78 38 15 08 - Tel SNCF 54 20 28  
sudraillyon@club-internet.fr  
www.sudraillyon.org

# **DCI locale SUD-Rail :**

## **Des avancées pour les ASCT !**

### Présents pour la direction :

*Paul GOULENE (DET)*  
*Eric VIAU (R/DET)*  
*Didier MASSON (Resp. Production)*

### Présents pour SUD :

*Stéphane BOULADE*  
*Alain BRIMAUD*  
*Dominique ROCHET*  
*Dominique ROMEO*

## **RG :** les agents seront avisés et ils choisiront la date de leur récup !

Depuis quelques mois, des agents déclenchent des RG (récup suite aux heures de nuit et aux déplacements > 30H). Seul problème, la direction n'avisait pas les agents qu'ils avaient droit à une récup et certaines passaient donc à la trappe.

Lors des 2 dernières DP, l'ensemble des organisations syndicales réclamaient que les agents soient avisés dès déclenchement d'une récup RG. Mais la direction refusait d'acter ce point.

Il aura fallu que SUD-Rail durcisse le ton et dépose une DCI pour faire entendre raison à la direction. Dès à présent, les agents déclenchant une récup RG seront avisés sans délai.

Autre demande de SUD-Rail qui sera mise en place dès maintenant, c'est que chaque agent déclenchant un RG recevra une feuille sur laquelle il demandera 3 dates et la CPST sera dans l'obligation d'en accorder une des trois.

Enfin, pour les agents ayant déclenché un ou plusieurs RG 2008 et devant être récupérés avant le 31 mars 2009, le délai pour prendre la récup sera prolongé jusqu'au 30 juin 2009. (*cette mesure étant liée au fait que la CPST n'a pas prévenu les agents en temps utile*).

## **NOTATIONS :** SUD obtient des qualifs C supplémentaires !

La direction ne voulait accorder cette année que 8 nominations sur la Qualif C.

Vu l'effectif de l'ECT, ceci relève de la provocation et montre aux agents qu'il n'y a aucune perspective d'évolution puisqu'il faudra de très nombreuses années pour un agent avant d'accéder à la qualification C.

SUD-Rail a fait acter lors de cette DCI que des Qualifs C supplémentaires seraient accordées lors de la commission notations du 20 mars. Celles-ci seront attribuées par vos délégués de commission qui privilégieront l'ancienneté dans le listing, seule garantie d'équité !

# Feuilles de congés : SUD propose d'améliorer les feuilles de demande de congés.

## 1ere Proposition SUD-

Rail

Ce serait donc à l'agent de positionner dans le déroulé les fêtes et les congés et la direction se contente d'accepter ou de refuser.

Ceci afin que cessent les choix arbitraires effectués par ceux qui traitent les congés, à savoir que dernièrement ils plaçaient des congés à la place des fêtes demandées par des agents.

## 2e Proposition SUD-Rail

Le but est de permettre à l'agent de poser s'il le souhaite un 1/2 congé qui on le sait est très intéressant dans certains cas (avant une tournée de nuit par exemple).

Actuellement, le choix revient à la direction entre accorder le congé ou le 1/2 congé.

Il nous semble que la proposition SUD-Rail correspond à ce que souhaitent les agents et leur permet d'être seuls décisionnaires de prendre un 1/2 congé ou 1 congé entier.

La direction retient ces 2 propositions et les soumettra aux O.S. représentatives lors de la réunion congés prévue fin avril.

# RH0143 et durée des congés :

Nous vous l'avons dit, la direction grugeait les agents sur la durée de leur congé. En n'appliquant pas le repos journalier + 24H de congé, elle gagnait un temps de dispo important. Encore lors de la DP du 12 mars, la Chef CPST ne voulait pas appliquer ce point de règlement.

SUD-Rail a obtenu lors de cette DCI l'application stricte de l'article 20 du RH0143. Ce qui va avoir pour conséquence d'allonger sensiblement la durée de vos congés.

**Exemple :** Vous avez une PS le vendredi à 16h25, vous posez un congé sur cette journée du vendredi. Vous n'êtes utilisable que le samedi à 16h25. Contactez un délégué SUD en cas de problème.

**Pour un syndicalisme sans compromission et qui gagne...**

Le 26 mars Votez SUD-Rail

